

Séance du 2 avril 2026

Nombre de conseillers municipaux : 23
En exercice : 23
Ayant pris part à la délibération : 23

Date de la convocation : 27/03/2026
Date d'affichage : 27/03/2026
Acte rendu exécutoire après dépôt en
préfecture le :

L'an deux mil vingt-six et le deux avril, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marie-Pierre JEANNE, maire.

Présents : Monsieur BEAUDOIN Jean-Luc, Madame CARNET Mathilde, Monsieur CHAGNY David, Monsieur COGE Quentin, Madame DURAND Bérangère, Madame ESNAULT Amélie, Monsieur FAUVEL Thibault, Monsieur GAUGAIN Nicolas, Madame JEANNE Marie-Pierre, Madame LACAM Stéphanie, Madame LARCHER Solène, Monsieur LEBON Nicolas, Monsieur LECERF Etienne, Madame LENORMAND Rose-Marie, Madame LEPORTIER Charlotte, Monsieur MARIE François, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Madame PIGEON Charlotte, Monsieur ROUSSEAU Pierre, Madame SCelles Aureore, Monsieur SCHACHER Christophe, Madame VILLAIN Marie-Agnès

Absent excusé : Monsieur LE TOURNEUR Julien donne pouvoir à Monsieur ROUSSEAU Pierre

Secrétaire : Monsieur LEBON Nicolas

Objet : Délégation des représentants à la commission du suivi des sites

Délibération 29/2026

Mme JEANNE informe que cela concerne le site d'enfouissement de Billy. Une commission est créée avec plusieurs collègues pour surveiller la gestion du site. Le collège des communes est composé de deux titulaires et de deux suppléants de Valambraï.

Sont proposés en tant que titulaires : Mme Marie-Pierre JEANNE et Mme Chrystelle MARIE DIT ASSE.

Sont proposés en tant que suppléants : Mme Stéphanie LACAM et M. Pierre ROUSSEAU.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité la nomination de ces membres.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie conforme, le 3 avril 2026

La Maire
M-P. JEANNE



Le secrétaire
N. LEBON